

COMMUNE DE LACHAPELLE-AUX-POTS

Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le 20 JAN. 2025
ID : 060-216003301-20260112-2026_A001-AR

Autorisation de débit de boissons - 2026_A001

Le Maire de la LACHAPELLE-AUX-POTS

- ⇒ Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet sur la police des lieux publics,
- ⇒ Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales
- ⇒ Vu les articles L.3331-1, L.3334-2 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique.

Considérant la demande de Mme MOREL Anita, présidente de l'amicale des fêtes de LACHAPELLE-AUX-POTS domiciliée au 17 avenue tristan klingsor 60650 LACHAPELLE-AUX-POTS en date du 06 Janvier 2026

Arrête

Mme MOREL Anita est autorisée à :

- 1/ ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons du 3ème groupe :
le 08 Février 2026 de 11 heures jusqu'à 19 heures

A la salle des sports, place Bessard Duparc.
A l'occasion d'un loto

- Copie de cette présente autorisation sera adressée à la Gendarmerie.
- La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande aux agents de l'autorité.

Fait à LACHAPELLE-AUX-POTS, le 12 Janvier 2026

Le ,



The image shows a blue circular official stamp of the Mairie de Lachapelle-aux-Pots (60650) with a central emblem. Overlaid on the stamp is a large, bold, handwritten signature in black ink.